



SURFACE

EN BREF

Le bulletin d'information du Club de plongée sous-marine Empress de Rimouski

VOLUME 2, NUMÉRO 5, MARS 2000

DANS CE NUMÉRO...

1. SOMMAIRE

RÉGLEMENTATION : RÉUNION IMPORTANTE
RENOUVELLEMENT ET RECRUTEMENT!
LA JOURNÉE IMO 2000
FORMULAIRE D'ACTIVITÉ
L'AQUAFÊTE DE CHAMBLY
NOTRE DESCENTE DE RIVIÈRE
UNDERWATER CANADA 2000
LA PLONGÉE D'ÉPAVE EN ONTARIO...
SITE INTERNET
MARCHANDISES À L'EFFIGIE DU CLUB
PETITES ANNONCES
FORMATION OXYGÉNATEUR ET RCR

2. ACTIVITÉS

PROCHAINE RÉUNION DU CLUB

SAMEDI 25 MARS, 12H30, PAUL-HUBERT

SCÉANCE D'INFORMATION SUR

LE RÈGLEMENT EN PLONGÉE

SAMEDI 25 MARS, 13H00, PAUL-HUBERT

ACTIVITÉ À L'IMO

8 AVRIL, 9H30 AM

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES

DATE LIMITE : 1ER AVRIL

BAINS PISCINE PIERRE-HARVEY

**TOUS LES DIMANCHES, DE 10H30 À 11H30,
JUSQU'AU 2 AVRIL**

AQUAFÊTE DE CHAMBLY

29-30 AVRIL

FORMATION OXYGÉNATEUR ET RCR

DATES À CONFIRMER...

RÉGLEMENTATION : RÉUNION IMPORTANTE

N'oubliez pas l'importante réunion d'information qui se tiendra à l'école Paul-Hubert à 13h00 le 25 mars prochain. Des représentants de la FQAS et de la commission d'accréditation seront sur place afin de présenter le nouveau règlement provincial touchant la plongée récréative. N'oubliez pas non plus que les membres du club Empress doivent se présenter sur place vers 12h30 afin de voter sur la version modifiée et finale des règlements généraux du Club. Cette étape est essentielle afin de faire la demande d'assurance pour l'année qui vient.

RENOUVELLEMENT ET RECRUTEMENT!

Le Club de plongée sous-marine Empress de Rimouski est en pleine campagne de renouvellement et de recrutement de membres. Nous vous invitons à vous inscrire en grand nombre pour la nouvelle année. Soyez certain que le Club sera actif cette année! Le formulaire de renouvellement a été posté à tous les membres actuels et est disponible sur la première page du site internet du Club :

<http://club-empress.iquebec.com>

*La date limite
pour les renouvellements est le
1er avril alors faites vite!*

LA JOURNÉE IMO 2000

La saison de plongée du club Empress de Rimouski prendra son envol officiellement le 8 avril prochain lors d'une journée d'activités au centre de formation en plongée professionnelle de l'Institut Maritime du Québec. Vous trouverez les détails de cette journée sur le site internet du Club ou au Centre de plongée du Bas St-Laurent. N'oubliez pas que les réservations sont obligatoires pour la balade en chambre hyperbare. À cette occasion, notre Club recevra la visite de plusieurs autres clubs dont ceux de Baie-Comeau, Matane, Amqui et Ste-Anne-des-Monts.

FORMULAIRE D'ACTIVITÉ

Comme il a été mentionné dans le numéro précédent, cette année, tous les membres du Club sont invités à participer et à s'impliquer dans l'organisation d'activités. Nous avons créé un formulaire qui doit être rempli lorsqu'un groupe de membres désire organiser une activité. Ce formulaire, une fois complété, doit être acheminé au conseil d'administration afin que celui-ci puisse offrir tout le support matériel, humain ou monétaire à ceux qui désirent organiser l'activité. Une copie du formulaire d'activité a été postée à tous les membres actuels et une version électronique est disponible sur le site internet du Club (dans la rubrique *Activités*).

L'AQUAFÊTE DE CHAMBLY

Comme c'est la tradition depuis de nombreuses années, le retour du beau temps est l'occasion du plus grand rassemblement de plongeurs au Québec. L'événement « Aquafête » aura lieu les 29 et 30 avril prochain à Chambly. Cette descente de rapides sera aussi l'occasion d'autres activités et spectacles. Les intéressés peuvent profiter d'un rabais de 30% en achetant leurs billets avant le 21 avril. Téléphonnez au (418) 724-0678 pour plus d'information.

NOTRE DESCENTE DE RIVIÈRE

La descente annuelle de la rivière Rimouski aura lieu vers la fin du mois d'avril. La date exacte vous sera communiquée bientôt. Cette activité est organisée en étroite collaboration avec le Centre de Plongée du Bas St-Laurent (418) 722-6232.

UNDERWATER CANADA 2000

Underwater Canada (UWC), le salon canadien de la plongée, s'est tenu à Toronto du 3 au 5 mars dernier. C'est la deuxième année que cet événement se tient au centre des congrès de Toronto, un site plus modeste que le très chic hôtel Regal Constellation où UWC était présenté autrefois. Comme auparavant, c'est l'exposition

commerciale qui a attiré le plus de participants. Les plongeurs ont pu profiter de cette occasion pour rencontrer des boutiquiers et profiter de prix spéciaux durant ces trois jours. Quelques manufacturiers et distributeurs étaient aussi sur place pour présenter leurs produits. Des représentants des bureaux de tourisme de plusieurs destinations touristiques étaient présents pour vanter les mérites de la plongée dans les mers du sud. Du côté du matériel, bien peu de grandes nouveautés cette année. Le marché de la plongée technique semble s'être stabilisé et l'attention se porte de nouveau sur les nouveaux plongeurs.

UWC est aussi l'occasion de participer à de nombreuses conférences sur tous les aspects de la plongée sous-marine. De la photographie à la plongée technique en passant par la recherche d'épaves et la médecine. Cette année, la Fédération Québécoise des Activités Subaquatiques (FQAS) en a profité pour présenter officiellement le nouveau règlement qui sur la plongée aux représentants des agences canadiennes de formation. Le projet de loi 13 qui vise à limiter la plongée sur les épaves ontariennes fut aussi un sujet brûlant durant ces trois jours.

La grande déception de cette année fut l'absence du traditionnel gala du samedi soir. La tradition voulait que les plus grands photographes et cinéastes sous-marins y présentent leurs productions. Cet événement a été remplacé par un souper-rencontre avec des personnalités du milieu de la plongée au Canada. UWC est maintenant résolument un salon régional qui vise surtout une clientèle locale si on en juge par l'origine des exposants. Du même coup, il a perdu de l'attrait pour les participants de l'extérieur (exposants et visiteurs) qui y trouvent maintenant bien peu pour justifier le voyage vers la Ville Reine.

LA PLONGÉE D'ÉPAVE EN ONTARIO EST MENACÉE!

Le 15 novembre dernier le ministre ontarien Barrett a déposé le projet de loi privé 13 devant le parlement de l'Ontario. Ce projet de loi vise à préserver le patrimoine marin de l'Ontario et à promouvoir le tourisme en protégeant les épaves et les artefacts à valeur patrimoniale. Ce projet de loi est le sujet de fortes controverses en Ontario et ailleurs.

Le projet de loi 13 revendique la propriété de tout ce qui se trouve sous les eaux ontariennes. Il assume, par défaut, que tous ces sites ont une valeur patrimoniale. Il revient au gouvernement de déterminer quels sites seront ouverts au public.

Selon ce projet de loi il sera interdit : (1) de pénétrer dans une épave à valeur patrimoniale ou d'y faire pénétrer un objet; (2) de déplacer une partie d'une épave à valeur patrimoniale; (3) de retirer du limon ou tout autres substances d'origine naturelle; (4) de retirer un artefact protégé; (5) d'endommager une épave à valeur patrimoniale ou un artefact protégé; (6) de prendre toute autre mesure qui transforme une aire marine à valeur patrimoniale, une épave à valeur patrimoniale ou un artefact protégé ou y porte atteinte ou qui est susceptible de les transformer ou d'y porter atteinte.

Bien que l'intention soit bonne, ce projet de loi présente plusieurs dangers quant à l'accès continu aux épaves ontariennes, principalement à cause de ses ambiguïtés. Cependant, il est clair que tout site contenant encore des artefacts à valeur patrimoniale serait inaccessible aux plongeurs.

Avant d'être adopté, le projet de loi 13 devra être approuvé par le comité permanent du gouvernement ontarien. Bien qu'aucune date ne soit encore fixée, il est probable qu'il sera révisé au début de l'été 2000. Le comité permanent invitera alors le public à faire connaître son opinion.

Lors du dernier congrès UWC à Toronto, le ministre Barrett a présenté une série de propositions d'amendements. Bien que ces amendements démontrent une volonté de rendre le projet de loi viable, il reste encore plusieurs irritants pour les plongeurs.

La FQAS suit le dossier de prêt. Elle a déjà fait connaître ses inquiétudes aux membres du comité permanent. Elle prépare un mémoire qui sera présenté lors des audiences publiques du comité permanent. De plus, la FQAS vous encourage à vous renseigner et faire connaître votre opinion aux membres du comité permanent. Pour plus d'informations : www.fqas.qc.ca ou contactez les responsables de votre club.

SITE INTERNET

Beaucoup de nouveautés sur notre

site web. N'hésitez pas à le consulter. On y trouve l'ensemble des documents requis pour l'organisation d'une sortie, l'horaire des activités à venir et une version électronique du journal.

MARCHANDISES À L'EFFIGIE DU CLUB

Il est possible d'acheter des marchandises (T-shirt, casquettes, etc.) sur lesquelles le logo du Club est brodé. Le Club ne garde pas ces marchandises en stock mais les fait plutôt faire au fur et à mesure, selon la demande. Si vous êtes intéressés à vous procurer des marchandises du Club, contactez-nous par courriel ou téléphonez à Martin Chassé au 736-5223. Une faible quantité d'items seront brodés lorsque la demande sera suffisante.

PETITES ANNONCES

En fonction de l'espace disponible, il est toujours possible de publier vos petites annonces dans *Surface en bref*, il suffit de faire parvenir vos demandes au Club.

FORMATION OXYGÉNEUR ET RCR

Il est toujours possible de s'inscrire pour la formation sur l'utilisation de l'oxygénéateur et/ou en RCR. Pour s'inscrire, il faut contacter le Centre de Plongée au 722-6232. Les dates de ces formations seront décidées lorsqu'il y aura assez d'inscriptions.



COMMENT CONTACTER LE CLUB?

Rien de plus facile :

1. *Par téléphone :*

voir la liste téléphonique des membres

2. *Par courrier :*

292, St-Germain Est, local 102
Rimouski, Québec, G5L 1B9

3. *Par courriel :*

club_empress@egroups.com

4. *Par le site Web :*

<http://club-empress.iquebec.com>